

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

**Décision n° 32476 du 19 décembre 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : INTJ1828716S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 31612 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828652S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2019:

Stévenot José NIGEND : 137 245 NLS : 5 323 177

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2019:

Tempez Thierry NIGEND : 218 344 NLS : 8 064 914

Labalette Laurent NIGEND : 150 990 NLS : 8 009 259

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2019:

Destailleurs Vincent NIGEND : 209 842 NLS : 8 065 278

Dutriaux Laurent NIGEND : 132 825 NLS : 5 294 737

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 décembre 2018.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,
G. CAZENAVE-LACROUTZ